

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre le onze septembre, le conseil municipal de la commune d'Asnières en Poitou, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Michel BARREAUD, maire.

Date de convocation : le 04 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 11

Présents : Mesdames GAUDINEAU Huguette, MORIN Christine

Messieurs BARREAUD Michel, FORTIN Roddy, MORUCHON Jean-François, FERRON Benoit, GAUDINEAU André, MOREAU Denis, PAILLAUD Raymond, GRELET Olivier, LEROUX Bruno

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : PAILLAUD Raymond

DEL 11_09_2024_21 PROJET SAS LE MARIAGE SOLAIRE ENERGIE – CENTRALE VOLTAÏQUE AU SOL COMMUNE ASNIERES EN POITOU – dépôt permis de construire

Le maire informe l'ensemble du conseil que par courrier du 15 juillet 2024, le bureau de l'environnement de la Préfecture des Deux-Sèvres a sollicité l'avis du conseil municipal sur le dépôt du permis de construire présenté par la SAS « Le Mariage Solaire Energie », concernant un projet de centrale agrivoltaïque sur la commune d'Asnières en Poitou.

Le Maire donne lecture du projet déposé au conseil.

Il rappelle qu'une première délibération favorable en date du 04/08/2021 a été prise sur le lancement des études de faisabilité ou de préfaisabilité.

Le conseil procède à un vote dont :

- 8 voix pour avis favorable
- 3 voix pour avis défavorable

A la majorité, le conseil donne donc un avis favorable au dossier déposé (PC) présentant le projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Michel BARREAUD

Le secrétaire de séance,
Raymond PAILLAUD

